



Oraison Conduite  
Siret : 848 504 841 000 18  
Mail : oraisonconduite@orange.fr  
Téléphone : 04.92.76.48.83/ 06.70.16.31.57  
Agrément préfectoral n° : E 19004 000 10  
Code NAF : 8553 Z

## **FORFAIT PERMIS VOITURE (B traditionnel)**

**Tarif si code effectué chez oraison conduite**

**1136 € TTC**

### **Ce forfait comprend :**

- 20h de conduite
- Les frais de gestion administrative
- Le kit pédagogique (livret d'apprentissage numérique, autocollant « A »).
- Une évaluation de départ
- 1 accompagnement à l'examen pratique

❖ **Facilité de paiement**



Oraison Conduite

Siret : 848 504 841 000 18

Mail : [oraisonconduite@orange.fr](mailto:oraisonconduite@orange.fr)

Téléphone : 04.92.76.48.83/ 06.70.16.31.57

Agrément préfectoral n° : E 19004 000 10

Code NAF : 8553 Z

## DÉTAILS

- 20h de conduite : les heures de conduite sont effectuées individuellement et la durée est de 1h30 ou 2h par séance.
- Les frais de gestion administrative : Nous nous occupons des démarches liées à votre inscription via le site de l'ANTS.
- Le kit pédagogique comprend : 1 livret d'apprentissage qui vous sera remis au plus vite, 1 fiche de suivi, 1 autocollant « A » à l'obtention de votre examen pratique.
- Une évaluation de départ faite sur un PC avec un logiciel prévu à cet effet qui définira un volume prévisionnel d'heures de conduite, ce test est obligatoire avant la signature du contrat de formation.
- Préparation des questions : Lors du passage à l'examen pratique du permis de conduire des questions vous seront posées sur les premiers secours ainsi que l'entretien du véhicule, nous vous y préparons.
- 1 accompagnement à l'examen pratique : Nous nous engageons à vous accompagner lors de l'épreuve de l'examen pratique du permis de conduire avec un véhicule en très bon état, une assurance valide.



**Oraison Conduite**

**Siret : 848 504 841 000 18**

**Mail : [oraisonconduite@orange.fr](mailto:oraisonconduite@orange.fr)**

**Téléphone : 04.92.76.48.83/ 06.70.16.31.57**

**Agrément préfectoral n° : E 19004 000 10**

**Code NAF : 8553 Z**

## **Pop up**

Au cours des deux dernières décennies, l'insécurité routière est devenue une cause nationale à la suite d'une recrudescence de la mortalité sur les routes de France. La sécurité routière est un enjeu majeur de santé publique et de protection des personnes. Les jeunes conducteurs restent les plus touchés par la mortalité routière. Afin de faire baisser la mortalité sur les routes de France Nous avons tous un rôle à jouer. Nous nous engageons à respecter le Référentiel pour l'Éducation à la Mobilité Citoyenne et à tout mettre en œuvre pour faire de vous des conducteurs responsables.